

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

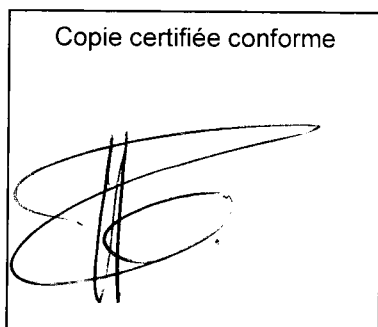
Numéro de gestion : 2022 P 00108

Numéro SIREN : 451 697 262

Nom ou dénomination : PARLOT Pascal, André, Roger

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2022 sous le numéro de dépôt 13706

Actif - Passif N° 2033-A
Compte de résultat N° 2033-B



EIRL PARLOT PASCAL
21 RUE RABELAIS APPARTEMENT 10
85200 FONTENAY LE COMTE
CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2021

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*04

Désignation de l'entreprise		EIRL PARLOT Pascal										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		21 RUE RABELAIS APPARTEMENT 10 85200 FONTENAY-LE-COMTE											
SIRET		4 5 1 6 9 7 2 6 2 0 0 0 2 5											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12											
Durée de l'exercice précédent *													
		Exercice N clos le											
		3 1 1 2 2 0 2 1											
		Brut											
		Amortissements-Provisions											
		Net											
		1 2 3											
		ACTIF											
		1 2 3											
		ACTIF IMMOBILISÉ											
		Immobilitisations incorporelles { Fonds commercial * 010 012											
		Autres * 014 016											
		Immobilitisations corporelles* 028 030											
		Immobilitisations financières * (1) 040 042											
		Total I (5) 044 048											
		ACTIF CIRCULANT											
		STOCKS											
		Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050 052											
		Marchandises * 060 062											
		Avances et acomptes versés sur commandes 064 066											
		Créances { Clients et comptes rattachés * 068 070											
		(2) { Autres* (3) 072 074											
		Valeurs mobilières de placement 080 082											
		Disponibilités 084 9 511 086 9 511											
		Charges constatées d'avance* 092 094											
		Total II 096 9 511 098 9 511											
		Total général (I + II) 110 9 511 112 9 511											
		PASSIF											
		Exercice N NET											
		I											
		CAPITAUX PROPRES											
		Capital social ou individuel* 120											
		Ecarts de réévaluation 124											
		Réserve légale 126											
		Réserves réglementées * 130											
		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131) 132											
		Report à nouveau 134											
		Résultat de l'exercice 136 931											
		Provisions réglementées 140											
		Total I 142 931											
		Provisions pour risques et charges Total II 154											
		DETTES (4)											
		Emprunts et dettes assimilées 156											
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164 2 555											
		Fournisseurs et comptes rattachés* 166											
		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 1 069) 172 6 026											
		Produits constatés d'avance 174											
		Total III 176 8 580											
		Total général (I + II + III) 180 9 511											
		RENOIS											
		(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193 (4) Dont dettes à plus d'un an 195 2 555											
		(2) Dont créances à plus d'un an 197 (5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182											
		(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199 (5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184											

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EIRL PARLOT Pascal

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue {	biens		215		214			
		services *		217		218	39 230		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée*					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	78		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	39 309		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	11 343		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244			
	Rémunérations du personnel*					250	26 640		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements*					254			
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262		
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	37 983		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 325		
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)		294	58		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	336		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	931		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I. le déficit comptable col. 2			312	931	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	336			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138				
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	BUD (44 sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641			
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990					
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	1 267	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	1 267	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.